

**Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 002/23/AAONR/SOWEDA/CIPM/GoC/2023 du 24/02/2023
pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit des comptes et des états financiers de la
SOWEDA pour l'exercice 2022.**

Financement: SOWEDA/GoC/2023 – Ligne 612051

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la politique gouvernementale de bonne gouvernance et transparence de gestion, le Directeur General de la SOWEDA lance un avis d'appel d'offres pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit des comptes et des états financiers de la SOWEDA pour l'exercice 2022. Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation N° 001/REI/SOWEDA/23 of 18/01/2023.

2. Consistance des prestations

L'objet du présent appel d'offres consiste au recrutement d'une structure en vue de la réalisation de l'audit des comptes et des états financiers de la SOWEDA pour l'exercice 2022.

3. Allotissement

Les prestations sont présentées en un seul lot.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cinq million (5.000.000) francs CFA**.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux structures ci-dessous pré-qualifiées suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N° 001/REI/SOWEDA/23 of 18/01/2023.

N°	Names of Shortlisted Bidders	Address
1	ARC-AUDIT & Consulting	B.P. 6297, Yaoundé
2	OKALLA AHANDA & ASSOCIES	B.P 12628, Douala
3	DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE SARL	B.P. 5393, Douala
4	CLS AUDIT CONSEIL	B.P. 5269, Douala
5	CZSM Audit & Advisory	Douala

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget 2023 de la SOWEDA, Ligne 612051.

7. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Son montant est fixé à **cent mille (100.000) francs CFA**.

Elle restera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives et financières requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la SOWEDA, Buea (Direction Administrative et Financière), B.P. 336, Buea, Tél: 233-32-26-22/233-32-28-05 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au siège de la SOWEDA (Direction des Affaires Générales, B.P. 336, téléphone: 233 322 622, e-mail: soweda_buea@yahoo.com) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15.000) francs CFA**, payable à la BICEC dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335 988.

10. Dépôt des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais seront établies en 07 (sept) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de la SOWEDA, B.P. 336 Buea au plus tard le **28/03/2023 à 10 heures** précise et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 002/23/AAONR/SOWEDA/CIPM/GoC/2023 du 24/02/2023 pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit des comptes et des états financiers de la SOWEDA pour l'exercice 2022.

<<A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement>>

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **28/03/2023 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés de la SOWEDA dans la salle de conférence sise au siège de la SOWEDA à Buea.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 sur 100 points.

13. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **deux (02) mois**.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48heures après dépouillement

- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
- d) Fausses déclarations ou pièce falsifiées
- e) Non-conformité au modèle de soumission ;
- f) Note technique inférieure à 70/100 points ;
- g) Présence d'informations financières dans l'offre technique.

14.2 Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	La qualification et l'expérience du personnel cadre	45
2	Références de l'entreprise dans des travaux similaires	30
3	Méthodologie d'exécution des travaux (organisation, planning, durée et conduit)	20
4	La présentation générale des offres	05
	Total	100

15. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – cout (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO:

- Pondération technique : 60%
- Pondération financière : 40%

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{60 \times \text{Note technique (Nt)} + 40 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenu de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante;

F = le montant de la proposition considérée.

Le soumissionnaire présentant la note final la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire pour lequel le dossier administratif sera à jour, et dont la combinaison de la note technique et la note financière sera la plus élevée.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Administrative et Financière de la SOWEDA Tel: 233-32-28-05; Email: sowedabuea@gmail.com.

- Ampliations:
- MINMAP
 - ARMP
 - Président/SITB
 - Affichage
 - Archives

